



## Conférence territoriale des métiers et de l'orientation de Tulle, quels enseignements ?

jeudi 22 février 2024, par [lpe](#)

Jeudi 15 février 2024, la Région Nouvelle-Aquitaine a organisé, en lien avec le Rectorat, plusieurs entreprises du territoire et [Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine](#), une conférence territoriale des métiers et de l'orientation (CTMO).

Ce temps d'échange a rencontré un franc succès avec plus 130 participants présents au sein du lycée professionnel René Cassin - parmi lesquels Jean-Louis Nembrini, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de l'orientation, l'éducation et la jeunesse, Carole Drucker-Godard, rectrice de l'académie de Limoges, et Pascal Cavitte, conseiller régional délégué à l'orientation et à la première insertion, Danielle Troutaud, vice-présidente de l'université de Limoges, des élus locaux, - et la présence des acteurs économiques et partenaires incontournables sur le territoire en termes d'orientation, de formation et d'emploi.

Le programme des CTMO est toujours construit dans un souci de favoriser la concertation entre des acteurs et les échanges autour des besoins du tissu économique local qu'il s'agit notamment de confronter aux formations proposées sur ce même bassin de vie. La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite ainsi faciliter la recherche de leviers de formations à mobiliser pour apporter certaines réponses aux tensions de recrutement et favoriser l'insertion des jeunes.

Les CTMO sont donc des outils proposés par la Région dans le cadre des politiques qu'elle porte déjà en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, d'éducation, de formation mais aussi depuis peu en termes d'orientation. Elles permettent sur un temps long de porter un diagnostic partagé entre tous les participants et d'être le point de départ d'une réflexion sur un plan d'actions à mener à moyen terme sur les formations et l'orientation des jeunes.

### Quels constats et quelles annonces à Tulle ?

Il y a une **réelle attente sur les métiers de la chimie**. Ce besoin a été fortement exprimé par les entreprises représentées lorsqu'elles ont exposé leurs attentes en termes de recrutement et de compétences. La Région et le Rectorat, responsables de l'évolution de la carte des formations professionnelles, se sont donc engagés à faire entrer cette question dans les réflexions à venir pour les rentrées 2024/2025.

Jean-Louis Nembrini, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de l'orientation, l'éducation et la jeunesse, Carole Drucker-Godard, rectrice de l'académie de Limoges, ont rappelé **l'ouverture du BTS Collaborateur juriste notarial au lycée Edmond Perrier pour la rentrée 2024.**

Développer une orientation choisie, en connaissance de cause, pour une insertion réussie constitue également un objectif important pour la Région, avec un souci permanent de favoriser une insertion réussie et l'épanouissement professionnel comme personnel des jeunes. A Tulle, la parole a été donnée aux jeunes pour la première fois dans une CTMO et ils ont pu exprimer leurs attentes en termes d'orientation et d'outils disponibles. Unanimement, ils ont pu souligner le besoin d'une communication plus fluide et accessible sur les métiers et les formations disponibles. La Région a pris l'engagement de mobiliser son réseau d'ambassadeurs métiers sur le territoire.

Un plan d'actions détaillé issu des échanges de la CTMO et déclinable sur les deux prochaines années sera disponible dès le mois d'avril.

*Crédits photos ©Région Nouvelle-Aquitaine*

**Retrouvez reportages et informations économiques et institutionnelles en Nouvelle-Aquitaine dans notre magazine trimestriel : <https://boutique.lepetiteconomiste.com>**